

TROPHÉES DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Que sont-ils(elles) devenu.e.s



Édito

Chef.fe.s d'entreprise, Chers Collègues,

Voici le deuxième numéro de notre Newsletter présentant les anciens lauréats des Trophées du Club des 1000 Entreprises Citoyennes d'Auvergne.

Dans ce numéro, nous allons vous présenter l'action menée par Cell&Co, distinguée en 2015 avec le trophée de "l'Entreprise Responsable".

Une "Entreprise Responsable" partage de bonnes pratiques, agit en lien avec son environnement (société, territoire, acteurs) et en faveur d'un avenir durable. Il s'agit de l'une des trois valeurs inscrites dans la Charte du Club des 1000.

Le jury n'attend pas des actions extraordinaires. Il s'agit de récompenser l'état d'esprit de l'entreprise, des femmes et des hommes qui l'animent. L'ouverture vers les autres comme source de progrès au service de la collectivité. Vous comprendrez mieux en lisant cette newsletter pourquoi Cell&Co a été distinguée.

*Jean-François DOUARD et Jean-Claude HUGUENY
Co-Présidents du Club des 1000*

Entretien avec Clément
LE GUYADEC, Directeur des
Opérations de Cell&Co

CELL&CO ... KÉSAKO

**FAIRE DU FROID ... EN
RÉCHAUFFANT MOINS LA
PLANÈTE**

**AUJOURD'HUI ... OÙ EN EST
CETTE AVENTURE**

**UN MESSAGE POUR LES
GÉNÉRATIONS FUTURES ...**

Cell & Co ... késako ?

Cell&Co BioServices est une société spécialisée dans le stockage d'échantillons biologiques de toutes origines à des fins de recherche et développement.

L'entreprise est constituée d'une équipe de 29 personnes. Le siège social est à Clermont-Ferrand, avec un site à Pont-du-Château et un site partenaire aux Etats-Unis.

Nous avons eu connaissance des Trophées de l'Entreprise Responsable par le biais d'un mailing du club des 1000 à la direction de Cell&Co.

Les sujets environnementaux sont une préoccupation de l'entreprise depuis sa création, mais nous avons décidé en 2015



Clément LE GUYADEC - Directeur des Opérations

d'initier la formalisation d'une démarche RSE au sein de l'entreprise. Un stage avait été ouvert pour animer ce sujet et la participation au challenge a donc pu être prise en charge dans ce cadre



Notre activité impliquant la production de froid mécanique, elle est naturellement très énergivore. Nous avons soumis comme démarche

Faire du froid ... en réchauffant moins la planète

*au jury des Trophées du Club des 1000 les choix technologiques réalisés par notre entreprise sur la climatisation de la zone de stockage : le **free cooling**. Cette technologie permet de récupérer l'air frais extérieur pour limiter l'utilisation des groupes froids (fonctionnant à l'eau glycolée plutôt que par gaz néfastes). Plus coûteux à l'installation, ce système permet dans nos régions de limiter la consommation d'énergie*

Aujourd'hui ... où en est cette aventure

Nous nous sommes agrandis et avons construit un nouveau bâtiment. Dans la lignée de notre engagement, nous avons développé un nouveau système permettant de récupérer la chaleur des congélateurs pour la réinjecter dans le chauffage du bâtiment en hiver ou la rejeter en extérieur en été afin de limiter les besoins en climatisation ■

Un message pour les générations futures ...

L'important c'est de participer ! Les enjeux climatiques sont essentiels et s'engager à n'importe quelle échelle est primordial. Peut importe le gain ou non du trophée, la

participation au challenge permet de donner des idées ou de formaliser une démarche existante ou en construction. Cela ne peut être qu'un pas de plus dans la bonne direction ■



Je veux plus d'information sur l'édition 2021
Site internet du Club 
Je contacte le Club des 1000 Entreprises Citoyennes
d'Auvergne ffabre@club-des-1000.fr